Compte-rendu de la réunion
du 13 janvier 2012

Présents

Marianne, Hélène, Lise, Josette, Dany, Michèle, Marie-Noël, Sylvain, Joël, Lutz, Jérôme, Claude, Florence, Catherine, Teddy, Pierre, Nathalie, Sophie, Sylvie, Fred, Hakima, Nicole, Gwenolé, Paul-Marie, Christine, Françoise, Audrey, Céline, Géro, Michel, Thierry, Stéphane, Marie-Renée, Ambroise, Geneviève, Sylvain, Guy, Sylvain

Bilan des contrats pour cette saison

Nous rappelons que c'est aux membres de l'AMAP de trouver les amapiens et non à Stéphane. Il a manqué une dizaine de paniers pendant 10 semaines soit un manque à gagner pour Stéphane de 1600€. C'est la première fois depuis 2004 où l'amap a démarré avec 13 paniers (passage à 60 en 2007).

Il manque encore 3 paniers ce soir. Une personne s'est engagée pour la semaine prochaine (donc deux manquants au final). 30 paniers n'ont pas été renouvelés au lieu des 15 habituels. Pourquoi cette chute du nombre de paniers ?

Sophie rappelle que l'Art des mets a arrêté, ce qui nous a fait 3 paniers en moins d'un coup. De même, le groupe du Diago a arrêté parce que l'un d'entre eux est parti, ce qui fait deux paniers en moins.

Nous nous interrogeons sur les raisons des départs : couples séparés, changement de situation, gens pas contents (contenu ou jour), lassitude. La raison des départs invoquée n'est pas forcément réelle. Quand les gens veulent partir, ils partent et peuvent trouver n'importe quelle excuse.

Cependant, la moitié des gens n'est pas revenue et on ne sait pas pourquoi. Il faudrait leur demander par email. Il est important d'avoir un retour (positif ou négatif) car l'amap est très vulnérable en cas de non renouvellement massif.

Peut-être s'agit-il d'un laisser-aller car cela fait 8 ans déjà que l'amap tourne sans trop de problème. On a perdu de vue qu'il faut se mobiliser et que rien n'est acquis.

Il faudra revoir l'organisation des renouvellements : commencer la recherche de nouveaux amapiens plus tôt, prévenir les nouveaux arrivants le plus rapidement possible de la disponibilité d'une place dans l'amap, etc.

Bilan de l'activité de la ferme (Stéphane)

Les 60 paniers permettent à Stéphane de dégager un revenu faible mais suffisant pour vivre. Il ne veut pas plus de paniers vues les capacités de la ferme car Stéphane travaille seul. On est à moins de 60 paniers : la ferme ne va pas s'écrouler car la trésorerie déjà accumulée permet de tenir le coup (contrat amap = avance sur travail). Financièrement, il considère qu'il n'y a pas trop de problème car il a moins de compléments au panier à acheter que par le passé. Cela compense en partie les paniers manquants.

Il rappelle que le prix des paniers est fixe depuis 2004 : 16€.

Problèmes d'intempéries : les derniers épisodes climatiques ont provoqué beaucoup de dégâts sur la ferme et il n'y pas d'assurance pour les serres par exemple car elles ne sont pas considérées comme des constructions en dur. De plus, Stéphane n'a pas de subvention. Il y aura donc de grosses dépenses pour remettre la ferme en état : les serres en particulier coûteront 4000€ à remettre en état (2000€ de bâches+2000€ de serres).

Surface cultivée : l'année prochaine, Stéphane aura accès à une nouvelle parcelle prêtée par un de ses voisins et amis. Cela lui permettra de produire de l'engrais vert sans prendre de surface sur les productions de légumes actuelles.

Qualité de la production : problème dû à la chaleur car même si la cueillette est faite au dernier moment, les feuilles flétrissent dans les heures qui suivent. En effet, il n'y a pas de chambre frigorifique au Lamalou. Le même genre problème se présente en hiver car le sol est gelé jusqu'à midi et Stéphane doit anticiper en cueillant la veille : ici aussi, les feuilles flétrissent.

Stéphane revient sur l'idée d'envoyer par email ou de mettre en ligne le contenu du panier à l'avance. Stéphane peut donner la liste à partir du mercredi soir. Si quelqu'un veut s'en charger.

Une journée importante : il faut remettre les plastiques sur les serres en février car plantation en mars. Au moins 18 personnes (6/serre). Stéphane propose le week-end du 5 ou du 12 février suivant les conditions météo.

Discussions

- **Manque de paniers, manque à gagner : comment aider Stéphane ?**

Éclaircissons quelques points :
- Stéphane n'est pas salarié de l'amap ;
- Stéphane n'apportait pas les 60 paniers depuis le début de la saison. Il a joué sur les stocks et sur ce qui reste en terre et a pu éviter de distribuer 60 paniers complets. Cela a aussi limité l'achat de compléments.

Réparations (4000€) : Stéphane relativise ce nombre car c'est une somme brute qui ne tient pas compte de l'amortissement des serres. Par exemple, une des serres devait être remplacée ce printemps. Il préfère la compter dans les investissements. Il faut qu'il calcule le préjudice réel qu'il a subi.

Paniers manquants(1600€) : c'est un revenu que Stéphane ne touchera pas.

Il est de notre responsabilité d'assurer à notre paysan un revenu décent. Or ce manque à gagner couplé aux dégâts de la ferme impliquent que ce n'est plus le cas. Nous convenons qu'il faut trouver un moyen de combler ces déficits.

Stéphane souligne que l'aide n'est pas que financière : par exemple, il a eu l'aide de quelqu'un pour ressouder les arceaux des serres gratuitement. Toute main d’œuvre est bienvenue car remettre la ferme en état est le plus important. De plus, Stéphane insiste sur le fait que la ferme n'est pas en danger à court ou moyen terme.

Nous avons tous signé un contrat en début de saison et on ne peut changer les règles en cours de

route. De plus, cette participation financière ne peut être obligatoire car elle ne représente pas la même chose pour chacun.

Proposition validée par un consensus dit « dur » (c'est-à-dire, personne n'avait rien contre) :

- souscription libre (pas d'obligation de montant ni de résultat) ;
- la somme nécessaire sera donnée par Stéphane ;
- régulièrement, faire le point sur le montant déjà récolté ;
- gestion de la caisse : Joël et François.

- **Vie de l'amap**

Beaucoup se pose la question de la viabilité de la ferme, après avoir évoqué les problèmes financiers et surtout après avoir vu les dégâts causés par les intempéries.

Stéphane souligne que rien n'est viable en agriculture pour les petite structures. L'amap fait vivre Stéphane et sa famille pour de vrai. Il n'est pas insolvable. Il ne veut pas que les gens aient l'impression qu'il est à l'agonie. Il ajoute qu'on ne peut anticiper tous les problèmes comme les aléas climatiques ; on peut juste espérer que cela ira mieux. De plus, on peut relativiser en se disant que tout cela est ponctuel, la tendance étant à la hausse (moins de complément, plus de légumes, …).

Stéphane rappelle que toute aide est bienvenue. Des journées sont prévues à l'avance aussi bien le week-end qu'en semaine pour permettre à un maximum de monde de venir. Mais il faut bien avouer que pour le moment, il n'y a pas foule. Les dates sont disponibles sur le wiki.

<Ici je surinterprète peut-être un peu abusivement>
Se pose alors la question du niveau de vie de Stéphane et de sa famille, de sa « décence ». Pour Stéphane, ils vivent correctement et il fait ce dont il a envie, c'est-à-dire paysan depuis 14 ans. Mais beaucoup d'entre nous manquent de repères pour apprécier la situation. Finalement, nous sommes pour beaucoup des citadins et nous n'avons peut-être pas suffisamment d'éléments pour évaluer les répercussions de ce qui arrive sur les projets de Stéphane.
Nous aimerions peut-être en savoir plus ce qu'il fait et où il va, pour se sentir plus impliqué dans ce projet, au delà de la visite à la ferme et de la distribution, et qui est un *projet collectif*. Il doit y avoir un moyen pour que nous nous représentions mieux ce qui se passe sans pour autant tomber dans l'inquisition espagnole. A discuter peut-être.
</Fin de la sur-interprétation abusive>
Stéphane fera circuler les chiffres concernant la ferme comme il l'avait fait en 2004.

En ce qui concerne la communication au sein de l'amap, il y a eu des échanges un peu vifs par emails concernant la façon d'aider Stéphane. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une liste de *diffusion* et non un fil de discussions et que les emails sont un des plus mauvais moyens de discussion.

On se rend compte que l'amap a évolué, que ses membres ne sont plus seulement des gens très engagés politiquement dans la décroissance et la relocalisation de l'économie et ayant l'habitude des projets collectifs et auto-gérés. Ceci explique peut-être le manque de réactivité ou d'investissement des amapiens qu'on a pu constater ces dernières années. Les réunions, très peu nombreuses et réunissant souvent peu de monde, devenaient assez techniques afin de parer au plus pressé (renouvellement des contrats) et n'étaient plus l'occasion d'échanges. Mais cette réunion montre que les amapiens savent se mobiliser, discuter, s'exprimer.

Discussions à avoir un jour :

- Qui forme l'amap ? Qu'y cherchons-nous ?
- Pourquoi ne pas passer par une monnaie interne ? Ne s'applique pas dans l'urgence. Un peu de lecture :
  - http://monnaies.locales.free.fr/index.php?title=Accueil
  - http://sortirdeleconomie.ouvaton.org/ (voir le numéro 2, sortir les amaps de l'économie)

Jour de livraison

La question du jour de livraison a été de nouveau soulevée : le choix du vendredi, imposé par Stéphane au début de l'amap, ne nous limite-t-il pas dans les renouvellements ?

A la demande de Stéphane, Pierre a lancé un sondage sous forme de doodle, fermé, pour connaître les préférences des amapiens. Il y a eu 54 participants sur environ 80 contrats (paniers et demi-paniers), les votes se répartissant comme suit :

Jour	L	M	M	J	V	S	D
Oui	32	40	45	38	44	-	-
Non	22	13	9	16	10	-	-

Il y avait possibilité de choisir plusieurs jours de livraison. Beaucoup n'ont pas répondu. Il n'y a pas de jour qui se dégage vraiment et le vendredi est toujours dans la course.

Gagne-t-on quelque chose à changer de jour ? Les gens s'inscrivent à l'amap en connaissance de cause. Si le vendredi ne leur convient pas, qu'ils créent une amap qui livre un autre jour ! On remarque aussi que les membres de l'amap Lamalou ne sont pas les seuls concernés : un changement de jour de livraison pourrait avoir des conséquences sur les autres AMAP et groupements qui livrent en même temps. Il faudrait les consulter.

Stéphane n'ayant pas manifesté la volonté de changer de jour de livraison, on garde le vendredi (sauf à trouver des arguments pour, réfléchissez-y).

Changement de la durée des contrats

Stéphane aimerait que l'on passe à des contrats d'un an, qui ont plus de sens pour les récoltes et lui assurent une plus grande stabilité. Cela simplifierait les renouvellements des contrats (une seule fois par an). En revanche, il trouve que cela serait trop compliqué d'offrir deux durées (6 mois et un an).

Cependant, un engagement d'un an est très lourd. Il faut trouver les bonnes modalités : que faire en cas d'interruption du contrat ? L'amapien doit-il trouver lui-même un remplaçant ? Est-on remboursé dans tous les cas ?

Avec de telles durées, il faut permettre aux gens d'essayer sur quelques paniers avant de s'engager.

Le cas des étudiants et des profs est évoqué : imposer des contrats d'un an les pénaliserait. De plus, certains ne se voient pas sur un an, même s'ils connaissent bien l'amap.

Avoir les deux types de contrats en parallèle demande une bonne organisation et des volontaires car

nous n'avons pas de bureau (nous ne sommes pas une association).

Nous décidons d'en discuter lors d'une prochaine réunion (voir la fin du compte-rendu).

Changement dans la constitution des paniers

Stéphane propose de supprimer les demi-paniers et de fournir des « petits » paniers à 10€ et des « grands » à 20€. Cela simplifierait ses prévisions pour la constitution des paniers et le satisferait plus (plus de demi-salade ou de demi-botte de persil) mais cela lui demanderait plus de travail.

Actuellement, nous avons 60 paniers à 16€ qui rapportent 960€/semaine à Stéphane. Ils se répartissent en 40 paniers pleins et 40 demi-paniers, c'est-à-dire 80 contrats (environ).

On passerait à 30 « grands » paniers et 40 « petits » paniers, ce qui fait 1000€/semaine.

Ceci implique moins de contrats par saison (70 au lieu de 80) mais chacun devra payer un peu plus cher son petit ou grand panier (ou son demi grand panier...) .

Il faut voir si les demi-paniers sont gênés par un tel changement. On ne voit pas les problèmes que Stéphane se pose (la fameuse demi-salade) sous le même angle : pour beaucoup, le partage ne se fait pas au couteau, c'est l'occasion de se voir ou cela permet de venir tous les 15 jours si on veut.

On se demande donc si le jeu en vaut vraiment la chandelle d'autant que Stéphane reconnaît lui-même que cela lui fera du travail en plus.

Nous décidons d'en discuter lors d'une prochaine réunion (voir la fin du compte-rendu).

Décisions et propositions

1) **Constitution d'une caisse pour aider Stéphane**
   - Stéphane va établir le préjudice subi (intempéries et paniers manquants) ;
   - Joël et François gèrent cette caisse.

2) **Jour de distribution : on conserve le vendredi**.

3) **Réunion le 2 mars à Scrupule** dont l'ordre du jour comprendrait au moins les points suivants :
   - préparation de la nouvelle saison (équipe à constituer – Sylvie ?, calendrier) ;
   - durée des contrats ;
   - nouveaux paniers ;

4) **Propositions**
   - connaître les raisons des départs : mise en place d'une enquête de satisfaction en fin de saison ;
   - email hebdomadaire ou mise en ligne du contenu du panier ;
   - mise en place d'un fond de soutien/solidarité/d'entraide/d'assurance et d'actions festives pour soutenir l'amap.